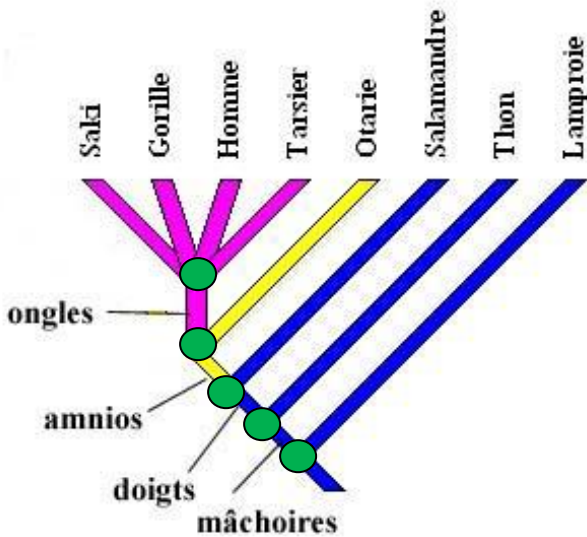


## BILAN 5

Les espèces actuelles et fossiles peuvent être classées en **groupes emboîtés** en fonction des **ATTRIBUTS** communs qu'elles possèdent. L'ensemble des espèces d'un même groupe partagent les mêmes caractères nouveaux ou **INNOVATIONS EVOLUTIVES**. Ces dernières sont apparues au cours de l'évolution à partir d'un **ANCETRE COMMUN**.

Le partage des innovations évolutives permet de déterminer les relations de parentés entre toutes les espèces et construire un **ARBRE DE PARENTE**.



Le point de jonction de plusieurs branches est appelé **NŒUD**.  
Chaque nœud correspond à un **ancêtre commun** et se dessine par un **rond**.

Les **INNOVATIONS EVOLUTIVES** sont placées sur les branches et sont représentées par des **traits légendés**.

### Définitions :

**ATTRIBUT** : caractère héréditaire observable d'un être vivant.

**ANCETRE COMMUN** : organisme qui a donné naissance à des espèces différentes par différentes évolutions.

**INNOVATION EVOLUTIVE** : caractère héréditaire nouveau apparu au cours de l'évolution des espèces.

**ARBRE DE PARENTE** : mode de représentation des liens de parenté entre plusieurs espèces (fossiles comme actuelles).